



# L'APPRENTISSAGE EN ONTARIO

## Légende:

- Obligatoire de compétences
- Facultative de compétences
- Non restreint de compétences
- Restreint de compétences

Programme du Sceau rouge

## LQPAGM: Loi sur la qualification professionnelle et l'apprentissage des gens de métier

- » Elle régit uniquement les métiers du secteur de la construction.
- » Il faut être âgé de 16 ans et plus.
- » Il faut avoir réussi sa 10e année.
- » 90% de la formation s'effectue chez l'employeur.
- » Certains des métiers qui relèvent de la LQPAGM sont réglementés. Cela signifie que seuls les artisans qualifiés et les apprentis inscrits peuvent exercer ces métiers. Lorsque les élèves accumulent des crédits d'éducation coopérative dans le cadre du PAJO, ils échappent à cette règle. Cependant, si les élèves travaillent en dehors des heures établies dans leur contrat de travail, ils doivent être inscrits à titre d'apprentis.
- » Les élèves peuvent exercer les métiers à ensemble facultatif de compétences sans être inscrits à titre d'apprentis.

Note: les métiers contenus dans ce tableau sont présentement sous la LARP ou la LQPAGM. D'autres apprentissages sous forme de modules sont disponibles. Pour obtenir des renseignements additionnels sur les métiers d'apprentissage spécialisés, consultez votre bureau d'apprentissage local. Ce tableau est en date de juillet 2011.

## Programme du Sceau rouge

Le programme des normes interprovinciales (aussi appelé le programme du Sceau rouge) vise à favoriser la mobilité des travailleurs qualifiés à travers le Canada. Quarante-six (46) métiers sont présentement désignés Sceau rouge. Pour plus de renseignements, consultez : <http://www.red-seal.ca>



## LARP : Loi sur l'apprentissage et la reconnaissance professionnelle

- » Elle réglemente les métiers des secteurs de l'industrie, de force motrice et des services.
- » Il faut être âgé de 16 ans et plus.
- » Il faut avoir réussi sa 12e année.
- » 90% de la formation s'effectue chez l'employeur
- » Les métiers pour lesquels le certificat de qualification professionnelle est obligatoire font appel à des compétences spécialisées que seuls les artisans qualifiés et les apprentis inscrits peuvent pratiquer. Lorsque les élèves accumulent des crédits d'éducation coopérative dans le cadre du PAJO, ils échappent à cette règle. Cependant, si les élèves travaillent en dehors des heures établies dans leur contrat de travail, ils doivent être inscrits à titre d'apprentis.

## Secteur de la construction

- Briqueteur-maçon
- Charpentier/menusier général
- Chaudronnier de construction
- Cimentier
- Conducteur d'équipement lourd: (métiers LARP)
  - » Bouteur
  - » Excavateur
  - » Tracto-pelle rétrocaveur
- Conducteur d'engins de levage:
  - » Grues mobiles, cat. 1
  - » Grues mobiles, cat. 2
  - » Grues à tour
- Couvreur
- Électricien
  - » Construction et entretien
  - » Domestique et rural
- Finisseur de béton
- Finisseur de béton préfabriqué
- Installateur de revêtements de sol
- Installateur de systèmes de protection contre les incendies
- Installateur de compteur d'eau (métier LARP)
- Jointoyeur et plâtrier
- Maçon en restauration
- Maçon d'ouvrages en briques réfractaires
- Manoeuvre en construction (métier LARP)
- Mécanicien-monteur de construction
- Mécanicien en systèmes de climatisation résidentiels



- Mécanicien en systèmes de réfrigération et climatisation
- Monteur de barres d'armature
- Monteur de béton préfabriqué
- Monteur de charpentes métalliques:
  - » Généraliste
  - » Structurales et ornementales
- Monteur de tuyaux de vapeur
- Ouvrier de construction résidentielle autochtone (métier LARP)
- Opérateur de pompe à béton (métier LARP)
- Peintre-décorateur:
  - » Commercial et résidentiel
  - » Industriel
- Plombier
- Poseur de carrelage
- Poseur de matériaux isolants
- Poseur de panneaux muraux secs, de carreaux acoustiques et de lattes
- Poseur de tôles pour systèmes résidentiels
- Technicien de lignes d'énergie électrique
- Technicien du verre et du métal architecturaux
- Technicien de parements extérieurs isolants (métier LARP)
- Tôlier
- Travailleur en décontamination

## Secteur de l'industrie

- Affûteur d'outils
- Affûteur-ajusteur de scies
- Affûteur-tourneur de cylindres
- Ajusteur-assembleur (ensemble moteur)
- Assembleur d'éléments de surface
- Concepteur de moules (c de q requis)
- Concepteur de matrices (c de q requis)
- Conducteur de semi-remorques commerciales
- Confectionneur de moules
- Confectionneur d'outillage
- Constructeur et intégrateur de machines-outils
- Dessinateur
  - » Mécanique
  - » Moules en plastique
  - » Outils et matrices
- Dynamiteur
  - » Exploitation à ciel ouvert
- Ébéniste
- Électricien en entretien des signaux (CTT)
- Électricien industriel
- Fabricant de prismes et de lentilles de précision
- Finisseur de moules ou de matrices
- Foreur de puits d'eau
- Forgeron
- Inspecteur d'outils et d'appareils de contrôle
- Installateur de systèmes de pompage
- Mécanicien d'appareils de lavage
- Mécanicien de machines à emballer
- Mécanicien de roulements
- Mécanicien de remontées mécaniques
- Mécanicien d'entretien de bâtiment
- Mécanicien en hydraulique/pneumatique
- Mécanicien-monteur industriel
- Modèleur
- Monteur-ajusteur de charpentes métalliques



- Monteur de systèmes de lignes aériennes de contact pour le transport léger sur rail
- Opérateur de procédés industriels
  - » Secteur de la transformation des aliments
  - » Secteur de l'énergie
  - » Raffinerie, procédés chimiques et liquides
  - » Produit du bois
- Outilleur-ajusteur
- Préparateur de commandes électriques (machines)
- Programmeur en commande numérique (CNC) (c de q requis)
- Régleur-conducteur de machines-outils
- Serrurier
- Soudeur
- Soudeur sur appareils sous pression (c de q requis)
- Technicien de l'instrumentation et des relais
- Technicien de pellicules minces
- Technicien de wagons de chemin de fer
- Technicien en électricité pour l'industrie du spectacle
- Technicien en instrumentation et contrôle
- Technicien en moteurs électriques
- Technicien en structures composites
- Technicien en systèmes de bâtiments
- Tôleur de précision



## Secteur des services

- Agent de centre d'appels :
  - » Soutien technique
  - » Service à la clientèle
  - » Ventas internes
- Aide-enseignant
- Arboriste
- Arboriste de services publics
- Artisan autochtone
- Assistant social auprès des jeunes
- Boulanger
- Boulanger-pâtissier
- Chef
- Coiffeur
- Coordonnateur d'événements spéciaux
- Cuisinier
  - » Cat 1
  - » Cat 2
  - » Cuisinier d'établissement
- Découpeur de viande de détail
- Praticien de développement de l'enfant
- Fabricant en micro-électronique
- Fructiculteur
- Installateur de piscines et de bains à remous

- Praticien du développement de l'enfant autochtone
- Intervenant en services à l'intégration
- Palefrenier
- Porcher
- Restaurateur - réparateur de bateaux de bois
- Sellier
- Sellier-harnacheur
- Sertisseur orfèvre
- Services de soutien à l'intégration
- Soigneur de troupeaux laitiers
- Spécialiste de câblage de réseau
- Technicien d'entretien d'appareils électroniques
- Technicien d'entretien de piscines et de bains à remous
- Technicien d'entretien d'appareils ménagers
- Technicien en horticulture
- Technicien en technologie de l'information :
  - » Matériel
  - » Réseau
- Vendeur au détail de quincaillerie, de bois d'œuvre et de matériaux de construction



## Secteur de force motrice

- Mécanicien - pneus, roues et jantes
- Peintre de carrosseries automobiles
- Réparateur de carrosseries et de dommages résultant d'une collision (cat. 1)
- Réparateur de carrosseries automobiles (cat. 2)
- Technicien au service des pièces
- Technicien d'accessoires électroniques d'automobile
- Technicien de boîtes de vitesse
- Technicien de camions et d'autocars
- Technicien de charriots élévateurs
- Technicien d'entretien automobile

- Technicien d'entretien de remorques de camions
- Technicien d'équipement de gazon
- Technicien d'équipement lourd
- Technicien de glaces de véhicule automobile
- Technicien de machines agricoles
- Technicien de moteurs marins
- Technicien de motocyclettes
- Technicien de petits moteurs
- Technicien de véhicules récréatifs
- Technicien spécialiste des freins et du réglage de la géométrie des roues
- Usineur de pièces (véhicule moteur)



Outils-toi pour la vie!



PAJO.ca

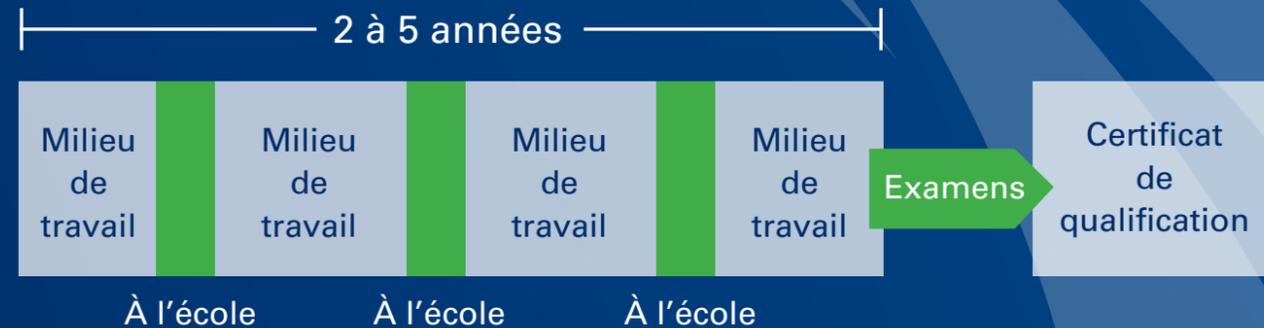


## Qu'est-ce que l'éducation coopérative?

Les cours d'éducation coopérative sont d'une valeur de 1 à 4 crédits et sont liés à des cours de n'importe quelle matière au programme d'études. Les élèves qui y participent ont l'occasion de faire « une mise à l'essai » de leurs choix de carrière possibles et d'acquérir une expérience de travail précieuse. On prépare un Plan d'apprentissage personnalisé (PAP) pour chaque élève, lequel lui offre un cadre de travail individualisé à cette occasion d'apprentissage. Bien que les élèves passent la majorité de leur temps dans le milieu de travail, ils doivent suivre une séance de préparation au stage et participer à des journées d'intégration au cours du semestre. Jusqu'à 2 crédits d'éducation coopérative peuvent être comptés envers les exigences obligatoires d'obtention du diplôme.

## Qu'est-ce qu'un apprentissage?

Un apprentissage est un cheminement possible après les études secondaires. Un employeur utilise des normes de formation fournies par le ministère de la Formation et des Collèges et Universités (MFCU) pour s'assurer que l'apprenti acquiert les compétences voulues. La formation en milieu de travail compte pour environ 90 % de l'apprentissage. Tous les apprentis suivent des séances en salle de classe, habituellement dispensées par des collègues d'arts appliqués et de technologie ou des agents et organismes reconnus (p. ex., syndicats). Après avoir complété la composante scolaire et le stage en milieu de travail, les apprentis doivent réussir à des examens afin de recevoir un Certificat de qualification. La ligne de temps suivante représente un apprentissage typique.



Pour de plus amples renseignements au sujet du **Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario**, communiquez avec le conseiller en orientation de votre école ou avec le département d'éducation coopérative. Vous pouvez également visiter le site [www.pajo.ca](http://www.pajo.ca).

**EMPLOI ONTARIO**

Ce dépliant est approuvé par le Groupement provincial des coordonnatrices et coordonnateurs PAJO (GPCP).

Le PAJO est financé par le gouvernement de l'Ontario.

## Qu'est-ce que le PAJO?

Un élève du Programme d'apprentissage pour les jeunes de l'Ontario (PAJO) est un élève qui reçoit des crédits d'éducation coopérative pour un stage de travail dans un métier d'apprentissage. Il se peut que l'élève soit formellement inscrit ou non en tant qu'apprenti pendant qu'il fréquente une école secondaire. Veuillez consulter le tableau L'apprentissage en Ontario pour obtenir la liste complète des programmes d'apprentissage.

## Qui peut participer au PAJO?

Tous les élèves qui participent au PAJO doivent :

- avoir au moins 16 ans;
- avoir obtenu 16 crédits envers le Diplôme d'études secondaires de l'Ontario (DÉSO) avant de s'inscrire au programme;
- être inscrits en tant qu'élève à temps plein pendant la durée du programme;
- être en train de travailler à remplir toutes les exigences d'obtention du DÉSO.



## Comment s'inscrire au PAJO?

Les élèves doivent suivre le processus de demande d'éducation coopérative de leur école pour s'inscrire au PAJO. Toutes les autres exigences relatives au programme d'éducation coopérative doivent être remplies (p. ex., l'élève doit avoir obtenu ou être en train d'obtenir un crédit d'un cours d'études secondaires connexe). Les élèves qui s'y intéressent devraient communiquer avec leur conseiller en orientation ou avec leur enseignant d'éducation coopérative.

